



N°74

Le Lien

LE JOURNAL
MUNICIPAL

SEPTEMBRE :: OCTOBRE :: NOVEMBRE 2024

saint-ismier.fr

P10

Un parcours éducatif territorial de qualité

P12-13

Dossier :
le centre technique municipal une réalisation nécessaire et ambitieuse

P19

Portrait :
Mireille Lavagna,
une scientifique engagée



**Journée du patrimoine
la source Ribotière de 1627 à nos jours**



RETROUVEZ TOUTE
L'ACTU DE LA VILLE
DE SAINT-ISMIER



Alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations
municipales, infos sur les fermetures exceptionnelles... :
Instagram ou www.facebook.com/villedesaintismier
(il n'est pas nécessaire d'avoir un compte Facebook pour consulter)

+ D'INFOS
WWW.SAINT-ISMIER.FR

Flasher
sur moi!



HORAIRES MAIRIE

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Tél. : 04 76 52 52 25

Tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
(le mardi jusqu'à 18h30 sur RDV).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Accueil du public, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Sur RDV pour le dépôt des dossiers au 04 76 52 92 77 ou à social@saint-ismier.fr

SERVICE « CADRE DE VIE » (URBANISME - SERVICES TECHNIQUES)

Tél. : 04 76 52 52 33

> Lundi de 14h à 17h.

> Mercredi et vendredi de 9h à 12h sur RDV.

SERVICE « ENFANCE-JEUNESSE-SCOLAIRE » (EJS)

Accueil du public (Maison Belledonne) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30, sauf mardi matin et mercredi après-midi sur RDV

au 04 76 52 93 69. En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 17h, sauf mercredi après-midi sur RDV.

SERVICE PETITE ENFANCE « CRÈCH'NDO »

Ouverture de 7h45 à 18h30 du lundi au vendredi. Sur RDV au 04 76 52 31 58.

MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE

Tél. : 04 76 52 92 76

Mail : mediatheque@saint-ismier.fr

www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr (page « Saint-Ismier »).

> Mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h et ouverture supplémentaire le jeudi de 10h à
12h en période de petites vacances.

> Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

> Samedi de 10h à 12h30.

NUMÉROS D'URGENCE

GENDARMERIE DE SAINT-ISMIER : 17 ou 04 76 52 15 45

POLICE MUNICIPALE : 04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70

PHARMACIE DE GARDE : 3237 (appel payant) - www.servigardes.fr

SAPEURS-POMPIERS : 18

SAMU, MÉDECIN ET DENTISTE DE GARDE : 15

CENTRE ANTIPOISON DE LYON : 04 72 11 69 11

ÉLECTRICITÉ (ENEDIS) : 09 72 67 50 38

GAZ (GRDF) : 0 800 47 33 33

EAU (SAUR) : 04 57 38 50 09

ASSAINISSEMENT : astreinte d'urgence 7j/7j et 24h/24h

de la société Véolia : 04 76 61 39 34

RELATION AUX USAGERS DES EAUX DU GRÉSIVAUDAN : 04 76 99 70 00

PERMANENCES CONCILIATEUR :

Les permanences du conciliateur se tiennent 2 mercredis par mois de 9h à 12h, sur RDV
au 04 76 52 52 25 ou michele.quille@conciliateurdejustice.fr

SERVICES

DÉCHETTERIES

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet.

Ouverture 7j/7j de 8h30 à 17h45 (sauf jours fériés).

+ d'infos au : 04 76 08 03 03 - communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

JOURS DE COLLECTE

> Ordures ménagères le lundi et mardi (au dessus de la nationale), jeudi et vendredi (en
dessous de la nationale).

> Recyclables « Je trie » le mardi.

Pas de collecte les jours fériés. Report systématique au mercredi de la semaine concernée.

+ d'infos au : 04 76 08 03 03 - communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

OBJETS TROUVÉS

Informations sur www.saint-ismier.fr, rubrique « Vie quotidienne-Police municipale ».



BRÈVES

Dates des vacances scolaires

Vacances de la Toussaint : du 19 octobre au 04 novembre 2024.

Le centre de loisirs ainsi que le Local Jeunes seront ouverts pendant toute la période.

Vacances de Noël : du 21 décembre au 06 janvier 2025.

Le centre de loisirs ainsi que le Local Jeunes seront fermés sur cette période.

Vacances d'hiver : du 22 février au 11 mars 2025.

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

loisirs.3-12@saint-ismier.fr ou loisirs.ados@saint-ismier.fr

et par téléphone au 04 76 52 93 69.

État civil

MARIAGES

La municipalité présente ses félicitations aux époux.

- **Monsieur Lucas MANNO et Madame Léna MANGIONE** mariés le 04 mai 2024.
- **Monsieur Marco SCARINGELLA Marco et Madame Carla STRAZZERI** mariés le 04 mai 2024.
- **Monsieur Clément HUBER et Madame Pauline SIGOREL** mariés le 17 mai 2024.
- **Monsieur Mickaël LELEU et Madame Muriel CAS** mariés le 25 mai 2024.
- **Monsieur Hugo MOULIN et Madame Camille CATALA** mariés le 01 juin 2024.
- **Monsieur Julien PRIVITERA et Madame Elodie SERPOLET** mariés le 01 juin 2024.
- **Monsieur Jonathan BAILE et Madame Pauline TROCELLO** mariés le 01 juin 2024.
- **Monsieur Frédéric SILARD et Madame Aurore BONNET** mariés le 08 juin 2024.
- **Monsieur Thomas LEPORTIER et Madame Nan WU** mariés le 08 juin 2024.
- **Monsieur Paulin MARESCHAL et Madame Jeanne GAUTIER de LAHAUT** mariés le 26 juin 2024.
- **Monsieur Fabien MUNIER et Madame Sandrine GRANGE** mariés le 29 juin 2024.
- **Monsieur Benjamin RAMORINO et Madame Clothilde GARANJOU** mariés le 13 juillet 2024.
- **Monsieur Nicolas RICKMOUNIE et Madame Alexia BLANC** mariés le 11 juillet 2024.
- **Monsieur Marc CAPELA et Madame Dalila TRABELSI** mariés le 13 juillet 2024.
- **Monsieur Michaël MOUYON et Madame Alexandra JANIN** mariés le 20 juillet 2024.
- **Monsieur Guillaume BOUTROIS et Madame Alice REGNAULT** mariés le 03 août 2024.

NAISSANCES

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.

- **Justine et Gabrielle CHASSANDE BAROZ** nées le 25 mars 2024.
- **Victor GABAUDAN** né le 05 avril 2024.
- **Léon BLANC** né le 24 mai 2024.
- **Maxence DESCOS** né le 25 mai 2024.
- **Romy NICHILLO** née le 04 juin 2024.
- **Mathis VIRE** né le 08 juin 2024.
- **Raphaël TRUËL** né le 19 juin 2024.

DÉCÈS

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles et amis.

- **Monsieur Denis PINGAULT** décédé le 11 mai 2024 à l'âge de 94 ans.
- **Madame Colette JURATO** décédée le 24 mai 2024 à l'âge de 91 ans.
- **Madame Monique THEVENET** décédée le 28 mai 2024 à l'âge de 68 ans.
- **Madame Denise GODARD** décédée le 25 juillet 2024 à l'âge de 93 ans.



Henri Baile, maire de Saint-Ismier

Ensemble, nous ferons face



« Le 9 juin au soir, après tous les efforts qu'implique un tel processus, le scrutin permettant à nos concitoyens d'élire les députés européens est bouclé dans les mairies. Ce même soir, sur décision présidentielle impromptue, les maires se trouvent confrontés à l'obligation d'organiser deux nouveaux scrutins majeurs, les 30 juin et 7 juillet. Dans l'urgence fiévreuse d'une campagne électorale improvisée, la préention à agir pour la Liberté, l'Égalité et la Fraternité républicaine devenait lettre morte. Néanmoins, à Saint-Ismier, malgré le contexte et les difficultés matérielles liées à cette ahurissante décision, tout s'est déroulé dans le calme et la concorde. Je veux donc remercier l'ensemble des Ismériennes et Ismériens qui ont voté en nombre et plus particulièrement ceux qui se sont spontanément portés volontaires pour aider les élus et le personnel municipal à tenir les bureaux de vote, participer au dépouillement des urnes et au décompte des bulletins. Grâce à eux ces opérations se sont déroulées dans un climat apaisé et serein. S'est ensuite installée une ambiance de post-dissolution morose et poisseuse une incertitude aux relents de quatrième République heureusement interrompue par les jeux olympiques qui ont su allumer un bénéfique feu d'enthousiasme, d'intelligence collective et de joie salulaire dans la communion nationale... »

Malheureusement, la parenthèse enchantée s'est refermée et le souffle des J.O. risque de très vite s'éteindre face aux réalités financières auxquelles se trouvent confrontées les communes de France...

En effet, alors que, depuis 2010, les finances des collectivités ont déjà été ponctionnées par l'État de 71 milliards d'euros pris sur les dotations du bloc communal et que seule une compensation partielle vient abonder les ressources locales supprimées, les mesures proposées par le gouvernement au printemps dernier seront, sans nul doute, inefficaces, voire contreproductives. Jugez-en. Elles consistent à ponctionner encore davantage les collectivités, à hauteur de 2,5 milliards d'euros en 2024, avec pour effet d'accroître leur mise sous tutelle. Ainsi, le « Fonds Vert » perd 500 millions d'euros, une coupe qui affectera le soutien de l'État aux projets environnementaux des communes et des EPCI. Parmi les autres mauvaises surprises affectant les collectivités : « l'Aide au Logement » perd 300 millions d'euros, « l'Amélioration du Parc Locatif » perd 358 millions d'euros... tandis que, ironie du sort, Saint-Ismier doit payer 450 000 euros d'amende pour déficit de logements sociaux ! Même l'école, « mère de toutes les batailles » selon le premier ministre démissionnaire, perd 700 millions d'euros.

Je veux remercier l'ensemble des Ismériennes et Ismériens qui ont voté en nombre et plus particulièrement ceux qui se sont spontanément portés volontaires pour aider les élus et le personnel municipal à tenir les bureaux de vote, participer au dépouillement des urnes et au décompte des bulletins.

Dans ce contexte, le décompte de nos médailles aux jeux olympiques de Paris 2024 reste autrement plus réjouissant que les comptes de nos communes, mais à Saint-Ismier, malgré ces annonces, ensemble, comme toujours, nous ferons face, pour maintenir un service public de qualité au service du plus grand nombre. »

Belle rentrée à tous !



SOMMAIRE

P04 - P05 • INSTANTS VOLÉS
P06 - P07 • ACTUALITÉS
P08 • PETITE ENFANCE
P09 - P11 • ÉDUCATION
P12 - P13 • DOSSIER

P14 • VIE PUBLIQUE
P15 • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
P16 - P17 • SOCIAL
P18 • ASSOCIATIONS

P19 • PORTRAIT
P20 - 21 • MÉDIATHÈQUE
P22 • CULTURE
P23 • ANIMATIONS
P24 • AGENDA



Directeur de la publication : Henri BAILE. Rédactrice en chef : Françoise VIDEAU. Chargé de communication : Gonzague PAUMIER. Mise en page : Georges CRISCI. Photos : mairie de Saint-Ismier / Pixabay / Freepik / Epictura / © Sebastien Buret - Hans Lucas (édito) / X - Droits réservés. Impression : Imprimerie Notre-Dame (80 rue Vaucanson, 38330 Montbonnot). Journal imprimé avec des encres végétales. Périodicité : trimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07616066. Hôtel de ville, Le Clos Faure, 38330 Saint-Ismier - Tél. : 04 76 52 52 25 - Fax : 04 76 52 28 01 - com@saint-ismier.fr - www.saint-ismier.fr - Ce numéro a été imprimé à 3700 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique. Distribution : Géo Diffusion (18 ter, rue des Trembles, 38100 Grenoble).

UN APPEL QUI FAIT ENCORE ÉCHO

La cérémonie commémorative du 18 juin s'est déroulée au mémorial Doyen Gosse. Deux jeunes ismérusiens, Justine et Tommy, ont participé à ce vibrant hommage en se partageant la lecture de l'appel du Général de Gaulle.



LA MUSIQUE DANS SA RICHESSE ET SA DIVERSITÉ

Dans le cadre du Festival Musique dans le Grésivaudan, deux violoncellistes ont présenté l'art de la musique classique de façon très pédagogique à des classes de CM2 de la commune. Un magnifique concert a ensuite été donné en l'église Saint-Philibert. Élise Bertrand, jeune virtuose du violon « Révélation aux Victoires de la Musique 2024 » faisait partie du sextuor qui s'est produit le 1^{er} juillet.

CINÉTOILES, L'INCONTOURNABLE DU DÉBUT D'ÉTÉ

Une immense aire de jeu, un espace de pique-nique géant, la projection d'un film familial en plein air : bienvenue à Cinétoiles ! Cette année encore la manifestation a été un succès. Parmi les animations, la prestation d'Aurélien Fontenoy vice-champion du monde de trial, a émerveillé la foule.



UN LIEN FORT AVEC LES CHASSEURS ALPINS

Le parc de la mairie a été le cadre de la passation de commandement de la 4^e compagnie du 7^e Bataillon de Chasseurs Alpins (B.C.A.) avec laquelle la commune est liée par un jumelage en présence des élèves de l'école Clos Marchand et la classe Défences du collège du Grésivaudan.

■ PARI RÉUSSI POUR LA MUSIQUE !

Malgré un temps incertain jusqu'au dernier moment, les organisateurs ont tout mis en œuvre pour maintenir la fête. Ce fut une réussite totale. Une ambiance festive et musicale a animé la place de l'église et permis de célébrer l'arrivée de l'été.



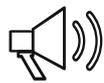
■ MOMENT D'ÉVASION DANS LE PARC

C'est maintenant une habitude très appréciée. En été, les bibliothécaires proposent aux enfants des matinées de lectures dans le parc de la mairie quand le ciel le permet. En cas de pluie les séances se replient à la médiathèque.

■ UN ÉTÉ ANIMÉ POUR LES JEUNES

Voyage en corse, après-midi rafting, semaines thématiques, olympiades... les activités proposées par les animateurs du centre de loisirs et du Local Jeunes furent nombreuses cet été. Plaisirs, rires et sourires étaient au rendez-vous !





Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement citoyen !

Le recensement citoyen est une démarche administrative obligatoire, à effectuer par chaque jeune de nationalité française dès son 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois qui en suivent la date. Ceci fait, entre leurs 16 et 18 ans les jeunes sont convoqués, à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le justificatif de recensement – ou celui de la JDC une fois réalisée est obligatoire pour s'inscrire aux examens (BEP, baccalauréat, permis de conduire, etc.) ou aux concours organisés par l'administration française.

Vous pouvez réaliser votre démarche de recensement en ligne, via le site du service-public.fr ou à la mairie. Dans les deux cas, il vous faudra fournir les pièces justificatives suivantes : une pièce d'identité, votre livret de famille et si nécessaire un justificatif de nationalité française. Quoique mineur, chaque jeune peut réaliser cette démarche seul. Il peut aussi se faire représenter par l'un de ses parents. ■

UN ISMÉRUSIEN PORTEUR DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Pour beaucoup c'était un rêve, pour Thom Ollivier, ce rêve est devenu réalité. Mais comment a-t-il réussi à obtenir ce privilège très convoité ?

Passe-droit, connaissance, coup de pouce, athlète de haut de niveau ? Non rien de tout cela. Il a tout simplement répondu à l'appel du comité d'organisation PARIS 2024, « En quoi êtes-vous une personne ordinaire dans la vie de tous les jours qui fait des choses exceptionnelles ».

Après ses études aux Etats-Unis, Thom poursuit en 2013 son parcours professionnel au Mexique. Passionné de tennis, il souhaite



capacités et lui propose de l'accompagner sans contribution financière dans la voie de l'insertion grâce au sport. De la rigueur, du travail, de la persévérance vont permettre à Rodrigo de progresser vite, très vite.

Mais 4 ans plus tard, Thom doit retourner en France, un déchirement pour les deux hommes.



Thom fait partager son sport aux plus jeunes mais la pratique de cette activité à haut niveau n'est pas chose aisée pour des raisons à la fois culturelles, économiques et sportives.

Pour autant à force de persévérance, Thom réussit à instaurer un climat de confiance avec la jeunesse mexicaine qu'il côtoie et notamment avec les enfants des quartiers défavorisés. Lors de ses rencontres, un jeune garçon âgé de 10 ans, au physique peu compatible avec ce sport, souffrant d'un manque de rigueur évident et de très peu de moyens financiers, souhaite s'entraîner avec Thom.

Après quelques échanges, Thom détecte chez ce jeune de réelles

prend alors l'engagement de poursuivre son accompagnement dès que possible. À 15 ans, Rodrigo débarque à Aix-en-Provence, sans famille et sans grande connaissance de la langue française.

Pas à pas, Rodrigo poursuit sa progression sportive et scolaire chose compliquée pour un jeune

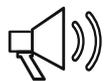
qui rentre dans le système scolaire français.

Après plus de 10 ans d'accompagnement, en 2024, Rodrigo, âgé de 21 ans, obtient ses premiers points ATP (classement mondial).

C'est cette touchante histoire qui a permis à Thom d'être reconnu comme ambassadeur remarquable et lui a offert la possibilité de porter la flamme olympique.

Lors de cet instant exceptionnel, il aura, comme les 11 000 porteurs de la flamme, tenu le flambeau Olympique pendant 200 mètres dans la commune de Grasse. Au milieu d'une foule nombreuse et chaleureuse. Il gardera à tout jamais le souvenir du regard ému de ses enfants et de son épouse. Un moment inoubliable avant, pendant et après... qui a suscité beaucoup de fierté et d'émotion partagées au sein de son cercle familial, de ses amis et des membres de son établissement sportif. ■





Élections

Nous sortons d'une période riche en rendez-vous citoyens. D'autres suivront. Pour pouvoir voter suivre le guide du site Internet :

service-public.fr

> savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit

> connaître l'adresse de votre bureau de vote

> connaître votre numéro national d'électeur

> savoir si vous avez des procurations en cours

> télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales. ■

Pensez à renouveler vos papiers

Quel que soit votre lieu de résidence, vous êtes libre de réaliser votre demande de passeport ou de carte nationale d'identité dans une mairie habilitée de votre choix. Les plus proches sont : Crolles, Domène, Meylan, Villard-Bonnot et Montbonnot Saint-Martin.

Renseignements : passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne. ■

APPEL AU CIVISME DES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS !

Les plus élémentaires règles d'hygiène et de courtoisie commandent de ramasser les déjections laissées par son chien sur l'espace public. Or,

Afin d'éviter les projections sur leurs habits ou même sur leurs visages lors des tontes, ils sont obligés d'enfiler une combinaison !

Il est donc rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils doivent procéder immédiatement au ramassage des crottes abandonnées par leur animal sur le domaine communal ainsi que dans les champs de nos agriculteurs. L'infraction est passible d'une verbalisation de 68 euros. La Police municipale est particulièrement attentive au respect de la loi, pour le bien-être de tous.

Même si vous jugez que votre animal est « gentil et ne fera de mal à personne même pas à un enfant », vous ne pouvez pourtant pas être sûr à 100% de sa réaction ni de celle de la personne qu'il a en face de lui. Alors, merci de respecter cette obligation dont la négligence est pénalement punie par la loi. ■



lors de l'entretien des espaces verts, les agents municipaux qui participent à l'entretien et l'embellissement de notre cadre de vie constatent qu'il y en a énormément dans l'espace public, ce qui pose des problèmes évidents d'hygiène et de salubrité.

Nous rappelons également aux propriétaires de chiens qu'ils doivent tenir leurs animaux en laisse en ville et notamment dans certains lieux publics très fréquentés comme les parcs de jeux pour enfants (parc de la mairie, parc F.R.Bériot), pour la sécurité de tous mais aussi parce qu'il s'agit d'une obligation légale.

UN NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORTS EN COMMUN !

Depuis le 1^{er} septembre, un nouveau service de transports en commun est mis en place par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) et par l'agence de mobilité Transports de l'Agglomération Grenobloise (TAG) ! Il relie le Grésivaudan à la métropole grenobloise. À compter de cette date, ce service de transport baptisé M'Réso, proposera de nouvelles lignes directes entre les deux zones avec une

tarification unique, ainsi que de nouvelles amplitudes horaires et de nouvelles fréquences de passage. La tarification des abonnements change également, notamment pour les scolaires. Gageons que les citoyens du Grésivaudan vont se saisir de cette formidable opportunité. ■



i Informations complémentaires sur : www.smmag.fr et sur "L'Appli M"



DÉCOUVERTE DE LA VIE EN COLLECTIVITÉ



Comme chaque année la période précédant la fermeture estivale a été riche en événements et en animations.

Des animations communes aux 3 unités ont été organisées :

- Nous avons tout d'abord accueilli une ferme pédagogique dans l'unité des grands. Tous les enfants de la crèche et des assistantes maternelles ont pu apprécier un moment privilégié avec les animaux de la ferme (âne, chèvres, lapins, oies, coq et poules...). Les grands attendaient patiemment derrière la fenêtre et quelle explosion de joie lorsque les animaux sont arrivés dans le jardin ! Ce moment a été grandement apprécié par tous.

- Ensuite, dans le cadre du festival « D'un bout à l'autre », proposé par la C.C.L.G. nous avons eu le plaisir de recevoir une artiste qui a pu interpréter deux représentations du spectacle « Pom Pom Pomm » pour les enfants de la crèche et des assistantes maternelles. Enfants comme adultes ont profité de cette belle histoire : « Des pommes, un marteau, voilà un bateau, tombera ? tombera pas ? gare à la puce ! »

- Et enfin, une nouvelle fois Damien Truchassout de la société « Art à Z création » est venu partager un moment musical avec toute la crèche. Ce fut l'occasion d'un temps festif et riche en bonne humeur.

C'est la rentrée.

Crech'ndo a ouvert ses portes au personnel le 19 août 2024 afin de préparer le retour des 72 enfants inscrits pour cette nouvelle année 2024-2025, dans les 3 unités de la structure.

Les nouveaux venus (13 bébés, 16 moyens et 7 grands) ont bénéficié d'une adaptation progressive d'une semaine.

Pour les enfants qui fréquentaient déjà la crèche, comme d'habitude, une courte période d'adaptation de 3 jours a été également prévue afin qu'ils découvrent leur nouvelle section.

Quant au projet pédagogique, cette année encore il sera sur le thème des émotions. Les équipes mèneront donc des activités en lien avec ce thème. ■





PENDANT LES VACANCES, LES ÉCOLES S'EMBELETTENT

On a tendance à croire que les écoles sont fermées durant l'été.

C'est tout le contraire, celles-ci sont occupées, non par les enfants, mais par les prestataires de la mairie ou par les agents des Services Techniques qui profitent de cette période pour refaire une beauté et une santé aux différents groupes scolaires. Cet été la commune a donc poursuivi son plan d'entretien des écoles :



- À l'école maternelle des Vignes, la salle de motricité a fait peau neuve avec la réfection du plafond et la peinture des murs. Le couloir, le bureau de la directrice et la salle périscolaire ont été également repeints.

- À l'école du Clos Marchand, le revêtement drainant des 2 cours de récréation a été changé. Les dalles du plafond du préau ont été remplacées et le hall et les couloirs de l'école élémentaire ont été repeints.

- À l'école de la Poulatière, la cour de maternelle a été rénovée : enrobé drainant, sol souple, gazon synthétique ont été refaits à neuf. Une grande partie des sols du groupe scolaire (classes, couloirs, bureau de direction) ont été changés et la peinture refaite dans l'école maternelle.

Le plan pluriannuel de renouvellement du mobilier des classes s'est poursuivi et 3 classes ont donc été dotées de mobilier neuf pour les élèves (tables et chaises). ■

NOUVEAU PORTAIL FAMILLE

Pour les familles, la rentrée est placée sous le signe de la nouveauté grâce au changement du portail famille.

Rendez-vous sur : <https://saintismier.myperischool.fr>

Cette toute nouvelle interface permet de créer son espace, de constituer son dossier d'inscription annuel en ligne et de s'inscrire aux différentes activités tout au long de l'année. Un nouveau dispositif qui permet de dématérialiser les procédures administratives et de poursuivre une démarche éco-responsable. ■



Les chiffres de la rentrée

« **580 élèves** seront accueillis en 2024/2025 dans **24 classes** au sein de nos **3 groupes scolaires** »

Aux abords des écoles



PROTEGEONS LES ENFANTS, RESTONS VIGILANTS !

1



Piétons autorisés à circuler sur la chaussée..

2



Double sens généralisé pour les cyclistes et cyclomotoristes

3



Vitesse des véhicules limitée à 20 km/h.



ZONE DE RENCONTRE



DÉVELOPPER UN PARCOURS ÉDUCATIF TERRITORIAL DE QUALITÉ

La commune de Saint-Ismier affirme sa politique éducative avec une forte volonté d'accompagner les jeunes tout au long de leur parcours. La place de l'éducation dans le programme politique est cruciale, soutenue par un investissement financier adapté aux objectifs établis.

La commune accueille environ 580 élèves répartis de manière homogène dans les 3 groupes scolaires.

Depuis plus de 15 ans, elle travaille en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, au sein du comité de pilotage de la journée de l'enfant, afin de mettre en cohérence l'action de tous les intervenants de la journée de l'enfant (enseignants, parents, intervenants, ATSEM, personnel municipal d'encadrement, personnel municipal technique...) lors des temps scolaires et périscolaires (cantine, garderie du matin et du soir).

L'engagement de la municipalité est de continuer à travailler en partenariat avec les acteurs de la communauté éducative afin de garantir une organisation qui assure le bien-être de l'enfant tout au long de la journée, une organisation favorable à ses apprentissages et adaptée aux évolutions des besoins sociaux. Cette volonté manifeste s'exprime par le renouvellement du Projet Educatif territorial (PEdT) pour les 3 années à venir autour de nouveaux objectifs mettant l'accent sur des valeurs communes comme la co-éducation, la citoyenneté et le vivre ensemble. ■



Le PEDT est soumis à validation de l'Éducation Nationale et de la CAF. Sa mise en place permet à la commune d'obtenir des subventions de la CAF dédiées au déploiement des objectifs.

Les objectifs issus et validés par le comité de pilotage de la journée de l'enfant pour les 3 années à venir portent sur :



La co-éducation ou l'éducation partagée qui se concrétise par le fait de :

Favoriser la réussite scolaire pour tous en proposant les meilleures conditions matérielles et pédagogiques ;

Garantir la continuité éducative en renforçant la coopération entre tous les acteurs, en harmonisant les pratiques entre les services et les écoles et en renforçant la communication auprès des parents.



La contribution au bien-être de l'enfant : en respectant le rythme de l'enfant, ses besoins et ses envies, en informant et luttant contre toutes formes de violence (verbales, physique, harcèlement) et en promouvant la santé dans les activités éducatives.



La contribution à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble : en responsabilisant les enfants, en accueillant des enfants à besoin pédagogique particulier et en encourageant l'action pour le collectif et l'apprentissage à la vie citoyenne.



Une meilleure prise en compte les enjeux du développement durable en finalisant la mise en place de tous les tris de déchets à l'école et en proposant 1 semaine commune de déplacement doux.



Le développement de l'horizon culturel, artistique et sportif en proposant des interventions et un programme d'animation riche et varié qui favorise la découverte du territoire et des acteurs locaux, tout en soutenant financièrement la mise en place de projets dans les écoles, l'accès aux séances de natation, le maintien de la classe de voile pour les CM2 et en proposant une politique tarifaire équitable en fonction du quotient familial. ■





DÉPLOIEMENT DES PERMANENCES ÉCOUTE COLLÉGIENS ET LYCÉENS

La communauté de communes Le Grésivaudan, en partenariat avec les Centres de Santé Sexuelle (Agathe, Le Douze) et les communes du territoire, déploient des « Permanences Écoute » à destination de tous les collégiens et lycéens des établissements publics du Grésivaudan. Ces permanences existent depuis 2006 dans le Haut-Grésivaudan. Au vu de leur pertinence et de la préoccupation des acteurs locaux concernant la santé mentale des jeunes, ce dispositif est désormais déployé sur tous les établissements du Grésivaudan.

Les permanences sont assurées par des psychologues ou des conseillères conjugales et familiales. Ils offrent un espace gratuit, confidentiel et libre d'accès pour tous les jeunes qui se posent des questions, qui ont besoin de parler, qui sont inquiets ou angoissés, ou pour qui on s'inquiète. ■

i Informations et renseignements pour les ismériens :
04 76 90 06 36.

Permanences du centre Le Douze à Saint-Ismier, Montbonnot-Saint-Martin, Crolles.



POUR UNE RENTRÉE SEREINE...



Des petits soucis scolaires ? Dès la rentrée, confiez vos enfants à l'association « Des clés pour l'avenir ». Depuis 3 ans, cette association ismérienne (à but non lucratif) accompagne les enfants pour prévenir le décrochage scolaire dès l'école primaire.

Elle permet aux enfants scolarisés en CE1, CE2, CM1 et CM2 qui rencontrent des difficultés de progresser sensiblement dans l'estime de soi et la confiance en soi tout en facilitant l'apprentissage des fondamentaux, de façon ludique à partir des devoirs donnés par les enseignants.

L'association est soutenue par le département de l'Isère et Le Grésivaudan.

Elle investit dans la formation des accompagnants bénévoles, sélectionnés pour leur bienveillance et leur capacité à s'adapter à la personnalité des enfants.

Les parents témoignent :

« ... vous avez réussi à vous adapter à mon enfant à merveille et sa transformation comportementale est fabuleuse ! »

« ... même l'institutrice a constaté que l'ambiance dans sa classe est meilleure... ! »

«... les enfants viennent chaque semaine avec le sourire ».

L'association prend la précaution d'attribuer à chaque enfant des accompagnants bénévoles dont la personnalité est la mieux adaptée à la mise en confiance rapide de l'enfant. L'accompagnement est individuel et sur mesure.

Les séances se déroulent chaque mardi et chaque jeudi après la sortie de l'école (de 16h30 à 17h30, hors congés scolaires), dans des salles communales dédiées. ■



Pour contacter l'association :

desclespurlavenir@yahoo.com ou 06 74 08 55 10



LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL, une réalisation



La construction du Centre Technique Municipal de Saint-Ismier. Le C.T.M. affiche déjà ses murs et on voit l'achèvement prévu pour fin 2025. Ensemble, découvrons les détails



La nécessité d'un nouveau Centre Technique Municipal

Le centre technique municipal actuel de Saint-Ismier est réparti sur deux sites obsolètes, chemin du Fangeat et allée des Dauphins, dans des anciens hangars non réglementaires, réutilisés et partiellement modifiés pour leur affectation de service public. Une telle séparation / répartition en deux sites distants complexifie les échanges et le travail du personnel, que ce soit en termes de surface, de manque d'équipements réglementaires, de nombre de trajets et d'efficacité. Un nouveau centre technique était nécessaire afin de remédier à cette situation. La commune a donc fait l'acquisition d'un terrain en bordure de ville pour y implanter un bâtiment fonctionnel offrant un cadre de travail conforme et sécuritaire. L'objectif de la construction du nouveau centre technique municipal a été dès le début d'adapter cet outil indispensable aux exigences actuelles et futures : sens de circulation facilité, espaces de stockage plus grands et réunis en un seul lieu. Il doit en outre permettre d'améliorer les conditions (sanitaires) des agents de la ville qui disposeront alors d'ateliers optimisés pour chaque corps de métier. Les missions quotidiennes de chacun s'en trouveront facilitées.

La zone définie accueille déjà plusieurs équipements publics : le centre de secours des sapeurs-pompiers, l'aire d'accueil des gens du voyage, le cimetière des épis et la déchetterie et un peu en dehors des zones urbanisées, ce nouvel équipement permettra un accès facile aux véhicules de transport, depuis la route départementale.

Le fonctionnement du bâtiment

Le nouveau centre technique municipal sera plus grand que la surface des différents locaux actuels additionnés et se décomposera en 4 unités distinctes :

- l'unité fonctionnelle regroupant les services administratifs et les services généraux : sas d'entrée, bureaux des responsables d'atelier et des chefs de service, salle de réunion, vestiaires, douches, sanitaires, magasin ;
- l'unité technique regroupant les ateliers : menuiserie, peinture, signalisation, serrurerie, maçonnerie... ;
- l'unité de stockage regroupant les garages permettant le stationnement à l'abri d'une partie des véhicules, les hangars fermés abritant les matériels et matériaux, les dépôts divers... ;
- l'unité des aménagements extérieurs regroupant les stockages extérieurs, l'aire de lavage, le parking utilisateurs et visiteurs.

L'organisation sur la parcelle

L'organisation des mouvements au sein de la parcelle est très spécifique.

Une entrée unique dessert la partie administrative permettant l'accès des personnes extérieures aux services. Les nombreux dépôts et ateliers auront, eux, leur propre entrée.



Michel GIRARD

Adjoint au maire, chargé des mobilités, des travaux d'entretien, des réseaux et voiries et de la gestion des risques naturelles



n nécessaire et ambitieuse

Municipal est entrée en phase concrète. Sorti de terre en début d'année, elle verra prochainement sa charpente. Son ouverture est programmée pour le début de l'été.



Deux parkings seront réalisés, un pour les visiteurs et un pour l'usage du personnel municipal.

Deux parkings seront réalisés, un pour les visiteurs et un pour l'usage du personnel municipal.

Les usagers du bâtiment

Les utilisateurs du bâtiment seront : le personnel du centre technique, les visiteurs des autres services de la mairie et les prestataires extérieurs.

Les habitants fréquentant le centre technique sont quant à eux très peu nombreux. L'essentiel des demandes d'intervention sont communiquées par voie téléphonique ou électronique.

La qualité environnementale du bâtiment

Le nouveau centre technique est en adéquation avec la politique de la ville privilégiant des projets à haute qualité envi-

ronnementale. Dans son cahier des charges, la mairie a donc bien pris en compte l'aspect environnemental tel que l'emploi d'un « béton de site » à base de terre extraite du champ sur lequel les bâtiments sont édifiés, l'usage de bois labellisé AOC « Bois de Chartreuse », matériau à faible impact carbone pour la structure et les charpentes...

S'ajoute à ces choix l'implantation de panneaux photovoltaïques de nouvelle génération assurant une autoconsommation. Ils seront positionnés sur des ombrières couvrant les parkings extérieurs. Des bornes de recharge électrique seront également installées pour les véhicules électriques de la flotte municipale.



Voilà donc une réalisation qui remplit bien ses objectifs : combler des besoins avérés de longue date et satisfaire les orientations de la commune en termes d'environnement. ■





GROUPE DE LA MAJORITÉ

Zone bleue, une initiative au service des commerces du centre bourg.

La majorité des commerçants du centre bourg avait sollicité la mise en place d'une zone bleue pour réguler le stationnement le long du chemin du Rozat et sur la place de l'Église. Il s'agissait, essentiellement, de faire disparaître les "voitures ventouses" garées à la journée, voire plus, et empêchant les clients des commerces de se garer à proximité des magasins lorsqu'ils souhaitaient y effectuer leurs achats.

Soucieux de la bonne santé des commerces de Saint-Ismier, le conseil municipal a accepté le principe de la définition d'une zone bleue dans ce secteur, ceci à titre expérimental. Une longue période préparatoire en termes de communication s'en est suivie. Néanmoins, à l'ouverture de la zone, certains de nos concitoyens se sont laissés surprendre. Une nouvelle campagne de sensibilisation s'est donc ouverte. Elle s'est achevée le mardi 4 juin et la surveillance de la zone bleue a, depuis, repris normalement.

L'expérimentation de la zone sera conduite jusqu'à l'automne et se conclura par un bilan à l'issue duquel il sera décidé de son maintien ou de son annulation.

On peut toutefois penser que la mise en travaux pour réhabilitation et extension de la maison de retraite "Villa du Rozat" dès 2025, ainsi que la mise en œuvre d'un projet, encore à définir, de transformation de la "Maison Franck" vont faire peser des contraintes sur les flux de circulation et de stationnement en centre bourg.

Dans ce contexte, il faudra veiller à conforter les activités commerciales de proximité qui animent le chemin du Rozat et la place de l'Église d'autant que cette dernière voit son attractivité renforcée par le marché du samedi matin, élément identitaire à préserver.

La zone bleue, si elle restait en place, serait alors un outil précieux pour garantir à une clientèle fidèle l'accès aux différents commerces.

L'équipe municipale souhaite que Saint-Ismier continue à être un village où il fait bon vivre et dont les commerces du centre bourg demeurent le cœur battant. ■

La majorité municipale.

GROUPE DE LA MINORITÉ

Saint-Ismier : élections et vie associative.

Les mois de juin-juillet se sont caractérisés par une intense activité politique. Les équipes municipales ont été mises à forte contribution, et en tant que groupe minoritaire nous tenons à les remercier pour la bonne organisation de ces élections. Point positif de ces élections dans notre commune, la forte participation constatée (64,08% aux européennes; 77,44 et 78,11% aux législatives). De ce point de vu, nous estimons notre commune en bonne santé politique.

Toutefois, tout n'est pas un long fleuve tranquille. Ces deux derniers mois, un sujet a semé l'émoi dans la commune, à savoir la nouvelle politique d'accès aux salles communales pour les activités associatives. En effet, courant mai, nous avons été alertés par plusieurs associations MPT, UICG... sur la volonté de la commune de facturer l'accès de ses salles en particulier la nouvelle salle restaurée du Rozat, avec effet potentiel d'entraîner une significative augmentation des tarifs d'abonnement, ce qui pour les habitants risquait de se rajouter à l'augmentation des tarifs des services de crèche ou de cantine (introduction d'un nouveau barème du QF), tout cela pour faire face aux difficultés budgétaires croissantes de la commune.

Si la nouvelle politique du QF nous a paru légitime (maintien des tarifs pour les taux bas, ouverture de 2 nouvelles tranches pour les revenus les plus élevés), l'accès payant aux salles communales dédiées à la vie associative et culturelle de la commune, salles gérées par des fonds publics, nous a paru abusive. Nous nous en sommes émus en commissions municipales et à l'occasion des derniers conseils municipaux.

Résultat, cette politique a été révisée avec accès gratuits aux salles pour les associations ismériennes et intercommunales telle l'UICG; accès payant pour les associations extérieures à la commune, et payant dans tous les cas pour les activités privées. Les tarifs pratiqués sont maintenant clairement affichés sur le site internet de la commune.

En vous souhaitant une bonne fin d'été. ■

Groupe de la minorité.

Birgit Josselin, Christian Picard, Odile Stivalet



Claudine Gellens

Conseillère municipale
déléguee chargée de la
communauté d'intérêt du
bassin de vie et des relations
avec les communes qui la
composent



Proximité...

Transports en commun : enfin un réseau unique pour Grenoble et le Grésivaudan dès septembre

Le 2 septembre 2024, les services de transport MTag et TouGo sont remplacés par M'Réso, un nouveau réseau

unifié résultant du partenariat entre le Syndicat mixte de mobilité de l'aire grenobloise (Smmag), la Métropole de Grenoble et la communauté de communes Le Grésivaudan. Cette initiative vise à simplifier l'offre de transport sur ces deux territoires voisins en dépassant les frontières administratives.

Avec ce nouveau réseau, un seul ticket permettra de voyager à la fois dans le Grésivaudan et la métropole grenobloise. Cette mesure, associée à une nouvelle tarification solidaire en vigueur depuis février 2024, a pour but d'attirer davantage d'usagers des transports en commun. En 2023, 85,5 millions de voyages ont été enregistrés. Le Smmag prévoit 91,6 millions de voyages en 2025, soit une augmentation de 7 % d'ici 2025 suivie d'une augmentation de 13,7 % d'ici 2030.

M'Réso intégrera 20 lignes de cars Région vers le Grésivaudan, réparties entre les lignes Proximo (8), Flexo (1) et Sacado (11). De plus, cinq lignes de cars Région vers le Voironnais seront déléguées au Smmag, incluant trois lignes Chronobus et deux lignes Sacado.

De nouvelles lignes seront également créées ou restructurées pour améliorer le service. En septembre 2024, trois nouvelles lignes Chronobus seront lancées : C9 (Grenoble place de Verdun-Brignoud), C10 (Crolles- campus - Échirolles) et C14 (Vif - Grenoble gare). Trois lignes Express (X01, X02 et X03) seront transformées en lignes Chronobus C11, C12 et

C13. Une nouvelle ligne de rocade, Chronobus C8, reliera la place Victor-Hugo à Grand Place Campus.

Certaines lignes existantes subiront des modifications importantes. La ligne de tram D sera prolongée jusqu'à la gare, et la ligne N93 Grenoble-Chamrousse proposera davantage de passages. La ligne 80 (ex T80) reliant Crolles à Grenoble, sera renforcée en heures creuses avec une amplitude horaire étendue jusqu'à 22h, y compris le dimanche. Les lignes 23 (Vizille - Uriage - domaine universitaire), 35 (Pontcharra - Goncelin - Crolles), 84 (Le Touvet - Grenoble) et 36 (Alleverd - Grenoble) verront également une augmentation de fréquence des passages et/ou de leur amplitude horaire.

Les tarifs seront quant à eux unifiés et modifiés notamment pour les transports scolaires. **Ils sont à découvrir sur :** <https://www.tag.fr/770-scolaires-preparez-la- rentrée-2024.htm> ou <https://www.tag.fr>

En conclusion, la création de M'Réso représente un effort considérable pour améliorer et simplifier l'accès aux transports en commun dans la région grenobloise et le Grésivaudan, avec des objectifs ambitieux de croissance du nombre d'usagers et une intégration plus fluide des différentes lignes de transport. ■

 L'évolution du réseau de transport en carte :

<https://reso.mobilites-m.fr/visualisation/before-after>





SOCIAL

Pass'sport

« Pass'Sport » : aide de l'Etat de 50 euros, pour les enfants à partir de 6 ans. ■

i Consultez le site : www.pass.sports.gouv.fr pour tout savoir sur ce dispositif.



Carte Tadoo Isère :

cagnotte de 60 € pour les collégiens, financée par le Département de l'Isère, en partenariat avec la Caf. ■

i Consultez le site : www.isere.fr/carte-tattoo pour connaître les critères d'accès et les clubs partenaires.



Navette séniors en projet

Le CCAS envisage de mettre en place, une fois par semaine, un service d'accompagnement aux courses pour les personnes qui ont des difficultés à se déplacer (personnes avançant en âge ou en situation de handicap). ■

i Si vous êtes intéressé, merci de nous en informer avant le 30 septembre, en téléphonant au 04 76 52 52 25 ou par mail à social@saint-ismier.fr Ce service ne sera mis en place que s'il y a un nombre suffisant de bénéficiaires.

CULTURE ET SPORT POUR TOUS !

DÉCOUVREZ LES AIDES FINANCIÈRES PROPOSÉES POUR ENCOURAGER LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES DES ENFANTS :

Aide financière du CCAS : elle est disponible pour les enfants âgés de 3 à 18 ans, résidant à Saint-Ismier, dont le quotient familial est inférieur à 1 200 €. La participation du CCAS varie en fonction du quotient familial et est plafonnée à 200 € par enfant. Le CCAS déduit les aides Pass'Sport et Tadoo pour le calcul de sa participation. Des justificatifs seront demandés et vérifiés lors du dépôt des dossiers. ■

i Le formulaire de demande d'aide au CCAS est disponible sur www.saint-ismier.fr, rubrique solidarités /Aides. Contact : 04 76 52 52 25 social@saint-ismier.fr Dépôt des dossiers auprès du CCAS au plus tard le 04 novembre 2024.

PERMANENCES « EMPLOI-FORMATION »

Pour qui ?

Elles sont ouvertes à tous et toutes, demandeurs d'emploi, salariés, chefs d'entreprises... Quelle que soit la commune de résidence au sein du Grésivaudan.

Pour quoi ?

Pour obtenir un premier niveau d'information et de conseil sur les questions concernant l'emploi, la formation et le recrutement.

Par qui, quand et où ?

Christian MOUTET, chargé d'accompagnement

emploi de la communauté de communes Le Grésivaudan vous reçoit, avec ou sans rendez-vous : à Saint-Ismier, en mairie : le

mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Pour limiter votre temps d'attente, nous vous conseillons de prendre rendez-vous au 04 57 38 05 88 ou plie@le-gresivaudan.fr ■



« VIVRE HEUREUX QUAND ON AVANCE EN ÂGE ! »

UNE RENCONTRE POUR ABORDER LE VIEILLISSEMENT AVEC SÉRÉNITÉ

Vieillir est à la fois, une période de la vie qui regorge de richesses et de découvertes, et une période de vulnérabilité du fait des difficultés qu'elle impose (deuils, diminution des capacités physiques et cognitives, isolement, ...).

Ces difficultés rencontrées nous invitent à nous outiller pour y faire face car, non ! La tristesse n'est pas une fatalité ! C'est ce que nous vous invitons à découvrir lors de la conférence participative, qui se tiendra le jeudi 19 septembre à 18h salle des mariages de la mairie.

Dans une ambiance conviviale et bienveillante, nous aborderons ensemble le thème de la santé mentale et du vieillissement. Nous explorerons les

défis auxquels nous pouvons être confrontés en avançant en âge, mais surtout, nous mettrons en lumière les ressources qui nous permettent de traverser ces défis avec sérénité et épanouissement. Rencontre animée par Alice Coste, psychologue formée à la psychologie positive et à l'Approche Centrée Solution.

« Avec le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère. » ■

i Inscription : 04 76 52 52 25 social@saint-ismier.fr



Animations séniors proposées sur l'année 2024/2025

(de septembre à fin juin, hors
vacances scolaires)

• « **LES ATELIERS MÉMOIRE** » vous proposent des exercices variés sous forme ludique, pour faire travailler vos méninges dans un esprit de convivialité (jeux de logique, énigmes mathématiques, dictée, jeux d'écriture...).

Les vendredis de 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45 dans la salle Grand Pic de la Maison Belledonne.

Attention, les ateliers se dérouleront cette année 1 vendredi sur 2 !

Information et inscription auprès du CCAS (nombre de place limité)

• « **LA CAUSETTE** » : rendez-vous les mardis matin entre 9h30 et 11h au bar restaurant « Chez Martinet » (Place de l'église) pour papoter autour d'un café. Pas besoin de s'inscrire, accès libre

• **LES CINÉ SENIORS** : une fois par mois, le lundi après-midi, vous avez la possibilité d'assister à la projection d'un film au cinéma de l'Espace Aragon (Villard Bonnot). Un car vous y emmène gratuitement. Prochaines séances les lundis 9 septembre, le 14 octobre, 4 novembre, 9 décembre. Sur inscription auprès du CCAS. Prix de la séance : 6€.

• **LES CAFÉS LECTURE** : un rendez-vous mensuel, le mardi après-midi, à 15h, à la médiathèque, pour découvrir des auteurs et partager ses coups de cœurs littéraires. Entrée libre. Informations et renseignements auprès de la médiathèque. ■

VOUS SOUHAITEZ RÉNOVER OU ADAPTER VOTRE LOGEMENT ? N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT !



MaPrimeAdapt'

Ma vie change, mon logement s'adapte

Vous souhaitez rester le plus longtemps possible chez vous ? C'est le souhait de toute personne qui commence à prendre de l'âge. Mais, pour ne pas avoir à agir dans l'urgence, il faut dès à présent commencer à y réfléchir et vous renseigner sur les aides existantes.

La Communauté de Communes le Grésivaudan, en lien avec l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat et l'Etat, et grâce au dispositif « MaPrimeAdapt' », vous aide à bénéficier d'un soutien financier et de conseils personnalisés pour adapter votre logement.

Attention !

- Ces démarches demandent du temps : compter en moyenne 6 mois entre la demande et la réalisation des travaux.

Il faut donc anticiper sur ces délais !

- Seuls les travaux réalisés après le dépôt du dossier de demande de subvention pourront bénéficier d'une aide. Tous travaux engagés avant le dépôt ne pourraient être pris en compte.

MaPrimeAdapt', comment ça marche ?

Pour qui ?

- Vous êtes propriétaire de votre logement ou locataire du parc privé et vous avez informé votre bailleur de votre volonté d'effectuer des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie ;
- Vous ou un membre de votre foyer est âgé de 70 ans ou plus ou encore âgé de 60 à 69 ans sur condition de GIR ou bien en situation de handicap ;
- Votre revenu est classé dans la catégorie ressources « modestes » ou « très modestes » du barème prévu par la Prim Adapt (disponible sur <https://france-renov.gouv.fr>).

Pour quel type de travaux ?

- Remplacement de la baignoire par une douche de plain pied
- Installation d'un monte-escalier électrique
- Pose de mains courantes
- Élargissement des portes
- Adaptation des revêtements
- Accès direct au logement

Quelles sont les aides publiques possibles ?

- 50 à 70 % du montant global des travaux (avec un plafond à 22 000 €)

Comment puis-je accéder à ces aides ?

Je me munis de ma dernière déclaration d'impôt et de tout éventuel document utile à la présentation de mon projet (plans, photos, devis...) et j'appelle le **08 01 90 21 38** (numéro gratuit depuis un fixe ou un mobile)

Le conseiller en ligne m'aidera à :

- Vérifier que je suis éligible à ces aides et, le cas échéant, à affiner mon projet
- Comprendre la marche à suivre et connaître les pièces qui me seront demandées dans mon dossier de demande de subvention

Si je préfère rencontrer un conseiller, je peux aussi me rendre dans l'une des permanences organisées par la Communauté de Communes Le Grésivaudan :

- **Les vendredis de 10h à 12h en mairie de Villard-Bonnot - 20 Boulevard Jules Ferry**
- **Les vendredis de 14h à 16h à la communauté de communes Le Grésivaudan - La Passerelle - 246 rue du Pré de l'Homme - 38920 Crolles**



Un site de référence pour toutes vos questions sur ces aides :
<https://france-renov.gouv.fr/>



« LES PETITS PAS SOLIDAIRES », PROCHAINE RENCONTRE SPORTIVE

Le dimanche 19 novembre prochain, les 5 communes du SIZOV proposeront une manifestation sportive et caritative en collaboration avec l'ASPTT Montbonnot, afin de favoriser la découverte des activités paralympiques et athlétiques.

La première édition destinée à promouvoir la pratique physique et la santé dans le cadre de la labellisation Terre de jeux, a permis d'organiser le Cross des enfants en novembre et d'attribuer une subvention à l'association Soleil Rouge associée à l'évènement.

En complément, les participants ont reçu une invitation au Meeting "Perche des Alpes", organisé 19 juin dernier au stade de Montbonnot et qualificatif pour les Jeux Olympiques 2024.

En novembre prochain, les enfants de niveau élémentaire, valides et handicapés, issus des 5 communes, des structures médicosociales et des sections parasport du Grésivaudan, seront conviés à s'éprouver sur différents ateliers pendant une matinée de sport partagé appelée « Les petits pas solidaires ». Au-delà du cécifoot, de la sarbacane,... un atelier "joëlette" sera proposé par l'association "The Rolling Adventurers" qui accompagne en randonnée des personnes à mobilité réduite grâce à du matériel adapté.

De plus des athlètes de haut niveau viendront démontrer leur talent.

Les modalités d'inscription seront prochainement communiquées sur nos supports de communication municipaux. ■

DES ACTIVITÉS POUR TOUS... SANS SOUCI !

Le club des Sans Souci propose des activités (sorties, belotte, couture, tricot...) tous les jeudis à la salle Saint Philibert de 13h30 à 17h00, sauf congés scolaires). Le club souhaitant se diversifier, toutes les idées de nouvelles activités sont les bienvenues. Également bienvenues, toutes les personnes souhaitant adhérer au club dont le début d'année a été marqué par le départ de sa présidente Madame Gautheron, en fonction depuis 18 ans et qui doit être ici remerciée pour son action. ■

i **Pour plus de renseignements sur le club, merci de contacter Jean Thuillier au 06 07 69 82 17 ou Simone Jay au 04 76 52 26 92**

LE BRIDGE UN JEU ACCESSIBLE À TOUS

Début juin, la séance traditionnelle du mercredi soir a été précédée d'un repas en plein air qui a mis tous les participants dans les meilleures conditions pour se battre, cartes à la main, pour les meilleurs contrats ! Plus de 40 participants ont pu profiter de ce moment convivial.

Nous en profitons pour vous rappeler l'intérêt pour ce jeu de cartes passionnant : un scénario différent et une nouvelle énigme à résoudre à chaque donne. Un jeu simple à comprendre, très riche, qui se joue à

deux contre deux. Les parties se déroulent les mercredis soir et vendredis après-midi. Et pour ceux qui voudraient se lancer, nous avons également une école de bridge.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter. ■

i **Pour plus de renseignements, merci de contacter Pierre Fouche (Président) au 06 58 58 70 46 ou epr.fouche@gmail.com**

PLONGEON DANS LES ANNÉES 1940

L'association Chartreuse en scène, nouvelle compagnie de théâtre amateur présente « Le repas des fauves ».

Le scénario : en 1942, dans la France occupée, sept amis se retrouvent pour fêter l'anniversaire de leur hôte. La soirée se déroule sous les meilleurs auspices, jusqu'à ce qu'au pied de leur immeuble deux officiers allemands soient abattus. En représailles, les autorités nazies exigent qu'ils désignent deux otages choisis parmi eux...

Représentations au profit des associations caritatives Magdalena38 et Se Canto les 27, 28 et 29 novembre à 20h00 à l'Espace Agora.

Tarif : 20 euros. www.chartreuse-en-scene.fr ■

i **www.chartreuse-en-scene.fr**



Mireille Lavagna, une scientifique ismériusienne engagée en faveur de la place des femmes en science

Lyonnaise d'origine, issue d'une famille où rien ne prédisposait à faire des études mais avec des parents soucieux de la scolarité de leurs trois filles,

Mireille est physicienne, théoricienne de la matière condensée, actuellement directrice de recherche émérite au CNRS. Elle est très engagée dans les associations œuvrant pour la parité en sciences. Elle a été présidente de 2004 à 2007 de l'association Parité Science qu'elle a cofondée en 2002, et en est actuellement secrétaire générale, ainsi que co-responsable régionale de l'association Femmes & Sciences. Pour elle, le rêve de faire de la recherche en physique remonte à très loin : dès le collège où la lecture de livres relatant la vie de Marie Curie la fait rêver, puis au lycée où une professeure de physique exceptionnelle lui fait découvrir le monde passionnant de la physique. Dès lors son chemin est tout tracé, elle sera chercheuse en physique. Après un cursus académique (classes préparatoires scientifiques au Lycée du Parc à Lyon, École Normale Supérieure (ENS), agrégation de physique et thèse d'État), elle rejoint le CNRS en tant que chercheuse en 1978. Elle a travaillé dans de grands Instituts de recherche, le Massachusetts Institute of Technology (MIT) à Cambridge aux États-Unis, l'Institut Laue Langevin (ILL) à Grenoble, ayant rejoint à partir de 1990, l'un des Départements du CEA à Grenoble où elle a exercé des responsabilités. Elle a enseigné régulièrement à l'ENS de Lyon et à l'Université Joseph



Fourier de Grenoble où elle a été responsable d'un Master 2 de recherche.

Son engagement pour la parité en sciences

Même si vues de loin, les choses paraissent simples, c'est loin d'être le cas quand on est une femme dans le milieu masculinisé que constitue la recherche en physique. C'est ce que Mireille a vécu au quotidien, depuis ses classes prépas, où elles étaient 4 filles dans une classe de 40 élèves, jusqu'à son Service au CEA où elles étaient 3 femmes sur un effectif de 50 chercheurs. Elle déplore que la situation n'ait pas tellement changé depuis : aujourd'hui, entre la terminale et la 1^{ère} année d'études scientifiques ou techniques, la moitié des filles s'évapore alors qu'elles obtiennent de meilleurs résultats au bac que les garçons. Comment l'expliquer ? Il est démontré que, dès le plus jeune âge, les filles intègrent l'idée que les sciences ne sont pas pour elles alors que les sciences ne devraient pas avoir de genre. C'est le résultat des sté-

réotypes de genre et des idées reçues dont nous sommes tous pétris et du manque de modèles de femmes scientifiques. Elle intervient régulièrement au sein des collèges et des lycées afin de témoigner et encourager les jeunes et particulièrement les filles, à s'orienter vers les filières scientifiques. Avec Parité Science, elle participe à de nombreux événements pour grand public et scolaires (Fête de la Science, Festival Remue-Méninges, débats publics) afin de sensibiliser le public à cette problématique. À l'heure où nous avons à faire face à d'immenses défis, l'apport des femmes est essentiel et la société ne doit pas se priver des talents de la moitié de l'humanité. ■

Paritéscience

FEMMES & SCIENCES
ASSOCIATION



Depuis les années 2000 Mireille Lavagna combat " l'évaporation " des filles, bonnes élèves jusqu'au bac qui disparaissent ensuite des filières scientifiques en un reflet de la société qui n'a rien de rationnel.



Les ateliers numériques de la médiathèque

Un jeudi après-midi par mois en salle des commissions, des formations en informatique sont proposées à un public de niveau débutant et intermédiaire. Les cours collectifs ont lieu sur toute l'année et pour une durée d'une heure et demie. Ils sont animés par une bibliothécaire, une intervenante multimédia et un bénévole. Les participants sont au nombre de 7 au maximum par cours et profitent de conseils personnalisés et d'une aide à l'application du cours sur leur propre matériel informatique. Le nouveau programme est disponible à l'accueil de la mairie et de la médiathèque. Venez-vous inscrire et choisir le ou les cours qui vous intéressent, c'est gratuit ! ■

Fête de la science : Ateliers déambulatoires

Samedi 12 octobre 2024 de 10h30 à 12h30 en salle des commissions

Ateliers scientifiques sur les sciences cognitives pour adultes et enfants à partir de 9 ans

Capacité : 15 personnes

Sur réservation à la médiathèque

Raisonner juste peut-être un vrai casse-tête !

Confrontés à une série d'énigmes et de tour de magie, saurez-vous les décrypter ?

Ateliers animés par l'association de médiation scientifique « À Seconde Vue » qui propose des interventions et des animations sur l'esprit critique et le fonctionnement cognitif.

L'objectif est de transmettre aux participants toute une série de connaissances scientifiques sur le fonctionnement du cerveau pour en comprendre les forces et les limites et ainsi permettre à chacun de développer un esprit affûté et critique. "À seconde vue... parce qu'à première vue on prend le risque de se tromper".

Cette animation est soutenue par la communauté de communes Le Grésivaudan. ■



Spectacle jeunesse : Les aventures de la famille Poireau

Mercredi 16 octobre en salle des mariages

3 séances : à 10h30, 14h30 et 16h00

Pour les enfants de 2 à 8 ans

Sur réservation à la médiathèque



Entrée : 2€ par enfant au profit de l'association des bibliothécaires bénévoles

La famille Poireau nous entraîne dans ses aventures, à travers un décor à croquer, fait de légumes, de fruits et de sucreries. Gustave, le petit dernier de la famille, épris de liberté, quitte le potager familial. Mais après de nombreuses rencontres, parviendra-t-il à retrouver le chemin de la maison ?

Ce spectacle est conçu et animé par la scénariste Marie-France Touzain accompagnée des conteuses Annie Ledac et Marie-Madeleine Chamoux. ■

Halloween

Vendredi 25 octobre après-midi en médiathèque

Entrée libre

La salle adulte de la médiathèque sera investie et décorée pour accueillir « la maison hantée » qui sera animée par les jeunes du Local Jeunes.

Attention ! Pour permettre la tenue de cette animation, la médiathèque sera fermée à son public habituel ce même jour. ■



viens vivre ma différence

Mois de l'accessibilité

En novembre, la médiathèque proposera plusieurs actions de sensibilisation aux différents types de handicaps physiques, mentaux, cognitifs... pour tous les publics.

PARCOURS EAC d'éducation artistique et culturelle, mise en œuvre par Le Grésivaudan

Pour les élèves des écoles de la Poulatière et de Clos Marchand : 2 parcours d'ateliers ludiques et pédagogiques.

Ils consistent en des mises en situation permettant de se rendre compte des difficultés du vécu quotidien d'une personne en situation de handicap. Ces ateliers auront pour but de favoriser « le vivre ensemble » dans la classe et l'école et permettre l'inclusion des élèves porteurs de handicap. Ces ateliers sont animés par Lucie de Roumilly, éducatrice spécialisée qui travaille auprès des enfants souffrant de troubles mentaux dans le service pédiatrique du CHU de Grenoble. Mme de Roumilly est également salariée du Pôle handicap de l'association "La Sauvegarde Isère". Les travaux issus de ces ateliers seront exposés en médiathèque. ■

Exposition « Le Handicap » du 30 octobre au 30 novembre à la médiathèque

Les 5 grands types de handicap vus dans les ateliers d'EAC :

- Le polyhandicap
- Le handicap psychique
- Le handicap causé par les maladies invalidantes
- Le handicap cognitif
- Le handicap des personnalités à haut potentiel

Fais-moi un signe ! Lectures jeunesse animées et traduites en langue des signes pour les malentendants

Mercredi 6 novembre à 10h30, en médiathèque

Pour les enfants à partir de 4 ans

Entrée libre

Lectures d'albums sur le thème des handicaps par les bibliothécaires jeunesse. Certains albums seront traduits, en direct, en langue des signes français par une interprète spécialisée de l'association « Mots pour Mots ». ■

Mois du film documentaire

Projection du film documentaire « We Have a Dream » de Pascal Plisson, 2023, durée 1h33.

Le 12 novembre à l'Espace Agora, à 18h30.

Pour tout public à partir de 8 ans



Entrée libre et gratuite

Qui a dit que vivre avec un handicap signifiait renoncer à ses plus grands rêves ? À travers le monde, Pascal Plisson est allé à la rencontre de Xavier, Charles, Antonio, Maud, Nirmala et Khendo, des enfants extraordinaires qui prouvent que l'amour, l'éducation inclusive, l'humour et le courage peuvent déplacer des montagnes, et que le destin est parfois plein de surprises.

Un débat suivra la projection de ce film.

La programmation de cette projection est soutenue par la Médiathèque Départementale de l'Isère et par le réseau des bibliothèques du Grésivaudan et en lien avec le mois de l'accessibilité. ■

Café-lectures : la rentrée littéraire

Mardi 22 octobre de 15h00 à 16h15

en médiathèque

Entrée libre

Une sélection des coups de cœur de la rentrée littéraire des éditeurs sera présentée par Pascale, bibliothécaire. ■





DÉBUT D'UNE SAISON RICHE EN ÉMOTIONS

La saison culturelle de l'Espace Agora commence cet automne avec, comme toujours, des spectacles de qualité.

En juin, certains ont affiché complets quelques heures seulement après l'ouverture de la billetterie. C'est le cas du one-man-show d'Olivier De Benoist ainsi que des pièces de théâtre « Le prénom », « Un pour tous » pour ne citer que ces représentations. N'hésitez pas à vous inscrire rapidement si un spectacle encore disponible vous intéresse.

BAYARD, LA LÉGENDE

Pierre Terrail de Bayard, connu sous le nom de chevalier Bayard, né à Pontcharra en 1476 (date supposée) et mort le 30 avril 1524 à Romagnano Sesia (Italie), est un personnage incontournable de notre histoire et de notre patrimoine, à l'image de Roland, de Du Guesclin ou de Jeanne d'Arc. Écoutons Jean-Vincent Brisa, acteur et metteur en scène : « Comment rester indifférents à l'anniversaire de sa mort, qui est le 500^e cette année. Je suis très heureux de mener ce projet d'écriture pour aboutir à un spectacle qui ravive la mémoire de Bayard. J'ai voulu aborder ce texte de façon qu'il soit accessible à la jeunesse. Son texte ouvre la voie à la musique et au chant ».

Une pièce de théâtre historique pleine de rebondissements à découvrir le mardi 19 novembre à 20h30 à l'Espace Agora. ■



LA SCÈNE EST À VOUS !

La musique et la chanson vous passionnent. Vous êtes interprète ou auteur compositeur interprète solo ou duo ? Alors venez tenter votre chance pour la 21^{ème} édition du Concours "Les Cordes-Aux-Voix-France" et vous aurez peut-être le privilège d'enregistrer votre album ou de remporter l'un des nombreux prix ou même d'être sélectionné pour l'émission « The Voice » !

5 catégories seront jugées : moins de 15 ans ; 15 à 25 ans, 25 ans et plus, auteurs-compositeurs-interprètes, duos.

Samedi 21 et dimanches 22 septembre à l'Espace Agora. Plus d'informations et inscriptions sur le site : les-cordes-aux-voix.com ou 06 17 53 38 35

Clôture des inscriptions le 15 septembre. ■



SPECTACLE DE MAGIE

Voici un spectacle évènement. L'artiste Kévin Micoud collectionne les succès et les prix les plus prestigieux de la magie et du mentalisme remportés dans le monde entier comme le Mandrake d'or pour les plus grands magiciens du monde. BEST OF comme son nom l'indique est un spectacle regroupant les meilleurs de ses numéros. Numéros de concours, de télévision, au-delà de son caractère unique, ce spectacle a pour avantage de mélanger les deux univers bien différents des deux spectacles précédents que nous avons eu l'occasion de voir à l'Espace Agora. Il s'agit là d'un spectacle au mentalisme très pur, et donc très fort. Un style direct pour des effets très marquants proposant des effets visuels grâce à l'utilisation des hologrammes, des écrans et des smartphones. Un spectacle à découvrir le dimanche 24 novembre à 14h00 et à 17h00 à l'Espace Agora.



Billetterie ouverte à l'accueil de la mairie et sur www.agora-saint-ismier.com. ■

Halloween dans le parc !

Maison hantée, stands effrayants, décorations lugubres... bienvenue à la fête d'Halloween de Saint-Ismier ! La manifestation reconnue comme le plus grand événement du genre sur le territoire du Grésivaudan rassemble sur un même lieu plusieurs centaines de sorcières, monstres, squelettes... Cette nouvelle édition aura son lot de surprises diaboliques pour petits et grands à découvrir sans retenue... ou presque !
Vendredi 25 octobre à partir de 14h30 dans le parc de la mairie. ■



Venez faire de bonnes affaires à la bourse aux jouets !

Près d'une centaine de stands remplis de jouets feront le bonheur des enfants dimanche 17 novembre de 9h00 à 13h00. Les enfants sont invités à vendre ou à échanger leurs jouets neufs ou anciens.
Ouverture des inscriptions le mardi 1^{er} octobre.
Plus d'informations au 04 76 52 52 25. ■

JOURNÉE DU PATRIMOINE*. LA SOURCE DE RIBOTIÈRE, DE SON CAPTAGE AUX BASSINS ALIMENTÉS PAR SON EAU.

Ce captage à l'intérieur d'une magnifique galerie creusée dans la roche fait partie des 30 captages d'eau de source recensés sur notre commune. Une grande richesse ! Cette source alimente trois bassins de notre village. Son histoire est retracée grâce à des documents retrouvés dans des archives familiales. L'un de ceux-ci date de 1627. Une conférence animée par Simone Desrousseaux et James Jullien vous relatera cette histoire ismérienne et vous aurez la chance exceptionnelle lors de cette après-midi de pouvoir visiter cette galerie de 35 mètres de long creusée dans la roche.

Nous vous donnons rendez-vous chemin de Ribotière, à l'angle du chemin des 7 mas, Le samedi 21 septembre à 15 heures. ■



* en partenariat avec le Fonds de dotation Tour d'Arces-Patrimoine Saint-Ismier

Salons...

DES IDÉES POUR UN MARIAGE RÉUSSI !

Le deuxième salon du mariage organisé à l'Espace Agora accueillera une quarantaine de stands riches et variés afin de permettre aux futurs mariés de trouver les produits et prestations qui leur correspondent et qui feront de leur mariage un moment unique.

Robes de mariée, adresses de photographes, de traiteurs ou de salles de réception, idées de décorations... Futurs mariés vous trouverez toutes les

réponses à vos questions en venant à ce salon composé de prestataires locaux.

Outre votre date de mariage, retenez donc celle du salon du mariage de Saint-Ismier !

Dimanche 13 octobre de 10h00 à 18h00 à l'Espace Agora. Animations et restauration sur place. Salon organisé par l'association « Les Prodigieuses ». ■

DÉCOUVRONS NOTRE DÉPARTEMENT PAR LE VIN !

35 exposants vigneron seront présents au salon des vins de l'Isère. Celui-ci a pour objectif de vous faire mieux connaître les vins, les domaines et les vigneron du département. Il est fondé sur les valeurs qui constituent notre « patrimoine immatériel » : une viticulture respectueuse de la nature, de la transmission du savoir, du partage et du lien social.

C'est l'occasion parfaite de découvrir les vins de demain, d'échanger avec les vigneron qui les produisent et pourquoi pas de remplir votre cave.

Samedi 9 novembre de 11h00 à 20h00 et dimanche 10 novembre de 10h00 à 18h00. Salon organisé par le Syndicat des vins de l'Isère. ■



Août

Samedi 31 août

9h00 - 12h00

FORUM DES ASSOCIATIONS

→ *Espace Agora*

Entrée libre

Septembre

Mardi 17 septembre

19h00

RÉUNION PUBLIQUE

Plan Local d'Urbanisme

→ *Espace Agora*

Entrée libre

Jeudi 19 septembre

18h00

CONFÉRENCE « Vivre heureux quand on avance en âge ! »

→ *En mairie - salle des mariages*

Gratuit

Samedi 21 septembre

15h00

JOURNÉE DU PATRIMOINE

« La source Ribotière... »

Conférence – visite de la galerie

→ *Chemin de Ribotière – angle du chemin des 7 mas*

Gratuit

Samedi 21 et dimanche 22 sept

CONCOUR DE CHANT

« Les cordes aux voix France »

Toute la journée

→ *Espace Agora*

www.les-cordes-aux-voix.com

Jeudi 26 septembre

18h30

CONSEIL MUNICIPAL

→ *En Mairie – salle des mariages*

**Conseils de quartiers
de septembre à novembre**

Informations
complémentaires sur la
fiche d'inscription jointe
au magazine ou sur le site
internet de la mairie.

Octobre

Du mardi 1 au 6 octobre

de 14h00 à 19h00

14^{ÈME} SALON DES ARTISTES

DU GRÉSIVAUDAN

Association Art'si Grésivaudan

→ *Espace Agora*

Entrée libre

Le 3, 4 et 5 octobre

20h30

SPECTACLE - Serge Papagalli
" Les guêpes aiment l'andouillette "

→ *Espace Agora* – Billetterie en ligne ou
à l'accueil de la mairie

Samedi 12 octobre

de 10h30 à 12h30

FÊTE DE LA SCIENCE

→ *En mairie* – salle des commissions

Sur réservation à la médiathèque

Dimanche 13 octobre

de 10h00 à 18h00

SALON DU MARIAGE

→ *Espace Agora*

Entrée libre

Mercredi 16 octobre

10h30 – 14h30 – 16h00

SPECTACLE JEUNESSE

pour les enfants de 2 à 6 ans

→ *En mairie* – salle des mariages

Entrée : 2 euros

Mercredi 16 octobre

20h30

ONE-MAN-SHOW

Olivier de Benoist

→ *Espace Agora* – COMPLET

Mardi 22 octobre

de 15h00 à 16h15

CAFÉ-LECTURES

→ *Médiathèque*

Entrée libre

Vendredi 25 octobre

À partir de 14h30

HALLOWEEN

→ *Parc de la mairie*

Entrée libre

Novembre

MOIS DE L'ACCESSIBILITÉ

Du 30 octobre au 30 novembre

Exposition sur le handicap

→ *Médiathèque*

Mercredi 6 novembre

10h30

- Lectures jeunesse animées à partir de
4 ans

→ *Médiathèque* - Entrée libre

Mercredi 12 novembre

18h30

- film documentaire « We have a
dream »

→ *Espace Agora* - Entrée libre

Samedi 9 novembre

de 11h00 à 20h00

Dimanche 10 novembre

de 10h00 à 18h00

SALON DU VIN

→ *Espace Agora*

Entrée libre

Lundi 11 novembre

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

→ *Place de l'église* (horaire non
communiqué avant impression du
magazine)

Jeudi 14 novembre

20h30

THÉÂTRE – Le prénom

→ *Espace Agora* – COMPLET

Dimanche 17 novembre

de 9h00 à 13h00

BOURSE AUX JOUETS

→ *Espace Agora*

Entrée libre - inscription le mardi
1^{er} octobre

Mardi 19 novembre

20h30

THÉÂTRE – Bayard, la légende

→ *Espace Agora* – Billetterie en ligne ou
à l'accueil de la mairie

Dimanche 24 novembre

14h00 – 17h00

SPECTACLE DE MAGIE,

Mentalisme – Kévin Micoud

→ *Espace Agora* – Billetterie en ligne ou
à l'accueil de la mairie